

# REGLEMENT TREMPLIN DOUBLE DRUM'S 2019

## 1. Inscriptions pour le tremplin

Les inscriptions se font par mail : [doubledrums@free.fr](mailto:doubledrums@free.fr)  
Avec votre nom, prénom, n° de tel, âge et niveau.

**IMPORTANT !** Précisez si vous êtes droitier ou gaucher.

Une cotisation de 20€ est obligatoire pour valider votre inscription, à envoyer à :  
Double Drum's 1593 routes d'Alès 30340 Salindres.  
Chèque a l'ordre de : Double Drum's

## 2. Pour qui ?

de 7 à 11 ans : 3 morceaux drumless  
de 12 à 16 ans : 3 morceaux drumless  
de 17 à ... : 3 morceaux drumless + solo

Le morceau drumless est un titre **sans batterie**, c'est **obligatoire !**  
--> *Un participant qui présente un titre avec la batterie déjà existante est disqualifié <---*

## 3. Comment ? les conditions ?

Pour les 7/11 ans et 12/16 ans présentation d'un morceau avec playback.  
---> *Un titre différent à chaque passage devant le jury est conseillé ( 3 morceaux ) <---*

Pour les 17 ans et plus, vous avez 7 minutes pour présenter un solo de batterie et un playback de votre choix.

*Les playbacks devront être envoyés à l'adresse mail de double Drums en même temps que votre inscription au format Wav ou Mp3.*

Du matériel sera mis à votre disposition, 2 batteries Pearl Master et set de cymbale Sabian complet, crash, ride, splash, Chinoise et charleston.  
Sonorisation, retour bain de pieds ou retour casque au choix.

## 4. Le jury

Le jury sera constitué de professeurs de batterie, batteurs professionnels et artistes. Ils vous donneront leurs appréciations à chaud, mais les délibérations se feront après que tous les participants soient passés.

## 5. Le lieu

## 6. Nos partenaires

La boite noire du musicien, Percuson Nîmes, L'Antrepote, Batteur Magazine, Radio Totem Alès, Earbay, Paloma, Le conservatoire Maurice André d'Alès Agglo.

## 7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Laurent : 06 19 94 89 79